

CONSTITUTION SUR LA RÈGLE DES FRANCISCAINS DU TIERS ORDRE  
SÉCULIER DONNÉE PAR N. S. P. LÉON XIII PAPE PAR LA  
DIVINE PROVIDENCE.

---

LÉON, ÉVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

*Ad perpetuam rei memoriam.*

---

Le miséricordieux Fils de Dieu, qui, imposant aux hommes un joug suave et un fardeau léger, a pourvu à la vie et au salut de tous, a laissé l'Eglise fondée par lui pour héritière non-seulement de son pouvoir, mais aussi de sa miséricorde, afin que les bienfaits répandus par lui pour tous les siècles soient toujours perpétués par la même suite de charité. C'est pourquoi comme, dans les actes et les préceptes de Jésus, en toute sa vie, ont brillé cette douce sagesse et cette grandeur d'invincible bonté, de même aussi dans toutes les institutions de la république chrétienne on remarque une admirable indulgence et douceur, de sorte qu'en cela même l'Eglise paraît reproduire la similitude du Dieu qui est charité. (I. Joan. VI, 16.)

Or, la fonction vraiment spéciale de cette piété maternelle est d'accommoder sagement, autant que possible, les lois aux temps, aux mœurs, et de garder toujours une souveraine équité dans les préceptes et dans les exigences. Cette habitude de charité et de sagesse permet à l'Eglise d'unir l'immutabilité absolue et éternelle de la doctrine à une prudente variété de discipline.

Régulant notre esprit et Notre âme sur ces principes, dans l'exercice du pontificat, Nous regardons comme de Notre devoir de porter un jugement équitable sur la nature des temps, de tout examiner, afin que personne ne soit détourné de la pratique des vertus utiles par la difficulté. A présent, il Nous a plu de soumettre à cette règle l'association des franciscains du tiers ordre, dit séculier, et de décider avec soin s'il fallait en modifier quelque peu les lois, à cause de la différence des temps.

Nous avons chaleureusement recommandé cet illustre institut de Saint-François dans la lettre encyclique *Auspicato*, donnée le 17 septembre de l'année dernière. Nous l'avons donnée avec la volonté et le but spécial de rappeler, par Notre invitation, le plus d'âmes possible au mérite de la sainteté chrétienne. Car l'origine principale des maux qui accablent le monde et des périls qu'il redoute, c'est la négligence de la vertu chrétienne; porter remède aux uns, détourner les autres, ne sont choses possibles aux hommes